

CONSEIL de QUARTIER du CENTRE-VILLE/GARE

Compte-rendu de la réunion du 4 mai 2011 à la Salamandre

Membres présents : Christiane BABIAUD, Lucienne BATTAGLIA, Jacques BAUFRETON, Noëlle BLANCHON, Emmanuelle CLAVURIER, Régine DEL BIANCO, Danielle JOURZAC, Sylvain OZANNE, Henri PASTEUR, Sylvie PEYROT, Jacques POINOT, Pascal RIBES, Joseph SCHOUFT (secrétaire de séance).

Membres excusés : Annie CLOT FOURNIER, Françoise DENEY, Catherine DESCHAMPS, Jacques DESCHAMPS, Jean Baptiste ETCHEBERRIA, Stéphanie FRITZ, Vally SABATTINI et Yanick SCHWARTZ.

Avec la participation de Bernard CHAMBAUDRY, Claude GUINET, Ghislaine DESQUINES.

1) Validation du compte-rendu de la réunion du 23 mars 2011 :

Danielle JOURZAC, correspondante du quartier, soumet à la validation le compte-rendu de la précédente réunion. Le compte rendu est validé à l'unanimité.

2) Point d'étape sur la démarche Label Ville d'Art et d'Histoire (Joseph SCHOUFT) :

Joseph SCHOUFT rappelle que l'objectif du Label est de mettre en valeur le patrimoine de notre ville.

→ Trois buts se dégagent de la démarche Label Ville d'Art et d'histoire :

- La valorisation du patrimoine de la ville au sens large (architecture, urbanisme, pratiques culturelles, mode de vie, histoire, technologie, économie, etc...)
- L'appropriation du patrimoine par les habitants (développer un sentiment d'appartenance chez les jeunes...)
- L'initiation et le développement d'un tourisme de qualité (aspect développement économique de la ville).

Le dossier de candidature sera présenté sous la forme d'un livret (environ 200 pages), déposé auprès du Ministère de la Culture, pour la session de validation de novembre 2011. La présentation du dossier de candidature est étudiée en collaboration avec des élèves de la section BTS Packaging du lycée Louis Delage.

→ Trois Comités travaillent à l'élaboration de ce document :

- Les Comités Techniques au nombre de 6, ils font des propositions et participent à l'élaboration de documents)
- Un Comité scientifique (synthèse et rédaction)
- Un Comité de pilotage (décisionnaire)

Les Conseils de Quartiers sont associés aux réflexions du Comité de pilotage. Un membre de chaque Conseil de Quartier en fait partie. C'est lui qui tient les autres membres au courant de l'évolution du dossier. D'autres conseillers de quartier ont intégré des Comités Techniques en fonction de leurs intérêts ou compétences personnels.

Une fois le Label obtenu, un animateur d'architecture et du patrimoine chargé de faire vivre ce Label sera recruté. La ville de Saintes ayant déjà l'expérience du Label, une mutualisation des moyens entre nos deux villes est à l'étude ainsi qu'avec la Communauté de Communes de Cognac. Il faudra prévoir un lieu polyvalent qui accueillera les activités générées par le Label (bureau, atelier, salle d'exposition, de conférences...) et en capacité d'accueillir une cinquantaine de personnes. Claude GUINET apporte quelques précisions en exposant le calendrier précis de la constitution du dossier.

Un membre du Conseil de Quartier suggère que le dossier de candidature (qui ne sera pas commercialisé dans un premier temps) soit mis sur le site internet de la Ville de Cognac, pour consultation.

3) Point d'étape sur la démarche PLU-Agenda 21 :

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Faisant suite à la réunion publique du 10 février, aux réunions de présentation sur le PLU et le PADD du mois de mars, les conseillers de quartiers et habitants volontaires ont travaillé (courant avril) à établir **un état des lieux** sur les 4 axes suivants :

- Axe 1 : l'évolution urbaine et l'accueil de la population
- Axe 2 : la protection et la valorisation de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie
- Axe 3 : le soutien au dynamisme économique
- Axe 4 : la politique d'accompagnement en matière de déplacements, d'infrastructures et d'équipements publics.

La phase suivante va servir à dégager **des orientations** qui seront remises en débat lors des prochaines réunions afin d'être validées par chacun des participants.

Suivront ensuite des réunions techniques et une réunion de synthèse afin de faire ressortir 5 à 6 orientations par axe.

La Communauté de Communes élabore un Agenda 21 à l'échelle communautaire: des échanges avec Cognac permettent de mener les deux démarches en cohérence. Prochaines réunions : 16, 17, 23 et 24 mai.

4) Préparation de l'Assemblée Plénière de Quartier :

Claude GUINET précise que le conseil de quartier doit inviter les habitants à une assemblée plénière de quartier une fois par an afin de leur rendre compte de l'état des travaux, des actions engagées, des nouveaux projets...

Cette assemblée permet aussi d'être à l'écoute des habitants du quartier.

Trois dates sont proposées à l'attention de Monsieur le Maire : les mercredis 12 octobre, 19 octobre ou 9 novembre en soirée.

Nous reparlerons de la forme et du contenu plus tard dans l'année avec le groupe de personnes qui entoureront la correspondante dans cette tâche d'organisation de la soirée.

5) Poursuite du travail du groupe de réflexion sur les bancs publics :

Le travail se poursuit pour situer les endroits où seront fixés les bancs publics.

Il convient d'attendre que soit connu le nouveau plan de circulation et de rotation des bus de la société TRANSDEV, car il serait souhaitable de positionner des bancs à proximité des arrêts de bus. Ghislaine DESQUINES propose que nous prenions connaissance des nouveaux circuits de bus à la prochaine réunion de conseil de quartier.

Il avait été évoqué la possibilité d'installer 25 bancs publics. Il est possible aussi d'installer des banquettes, de même aspect et de même longueur que les bancs standards, dont le coût posé en régie est d'environ 340 € TTC. Le coût d'un banc standard ville de Cognac posé en régie est d'environ 390 €TTC (cf. CR du 23 mars).

Un membre du conseil propose le slogan suivant : « un banc, une poubelle, un arbre ». Claude Guindet fait remarquer que cette proposition est louable mais paraît irréalisable pour la plupart des trottoirs à Cognac.

6) Poursuite du travail du groupe de réflexion sur les toilettes publiques :

C'est dans le cadre d'un chantier d'insertion que seront rénovées les toilettes publiques (peinture, plomberie, électricité); un appel d'offre va être prochainement lancé.

Concernant le Square Jean MESNARD (au bord des quais côté pont) : les toilettes y sont utilisées par des personnes aux mœurs déplacées. Comment les chasser sans les retrouver ailleurs ? Pourtant ces toilettes sont géographiquement les premières pour les touristes qui descendent des bus. Ces toilettes ne sont-elles pas trop éloignées et isolées?

Claude Guindet précise que cette question de mœurs est du ressort de la Police Municipale mais surtout de la Police Nationale.

7) Consultation sur le projet de réfection des trottoirs du quartier Centre ville/Gare :

Bernard CHAMBAUDRY vient présenter le projet de voirie 2011 axé sur la réfection de certains trottoirs.

Les Services Techniques établissent un état de la voirie et procèdent à un classement en 3 lettres avant réfection : A (trottoirs techniquement les plus endommagés), B (endommagés) et C (les moins endommagés).

La liste de toutes les rues de Cognac, pour notre quartier, par ordre alphabétique est distribuée. A charge aux membres du Conseil de Quartier de répertorier les trottoirs du secteur dans lequel chacun vit. Plusieurs groupes se forment par proximité du lieu de résidence. Nous disposons d'une quinzaine de jours pour remettre les feuillets à Ghislaine DESQUINES à la Mairie.

Il est bien précisé qu'il ne s'agit que d'une réfection des surfaces sans modifier la structure du trottoir. Un audit est en cours sur les besoins de mise en accessibilité des trottoirs. Un trottoir par rue devra être aux normes en 2015.

Pour toutes les « urgences » en matière de voirie, il existe une Équipe d'Intervention Rapide à la Mairie de COGNAC : pour le mobiliser, il faut appeler Jocelyne GAUDINAT au 05 45 36 55 27. On peut également écrire à Monsieur CHAMBAUDRY.

8) Informations et questions diverses :

- Le 27 mai aura lieu « la fête des voisins ». On peut consulter la Mairie pour obtenir la fermeture temporaire d'une rue, le prêt de tables, chaises, barrières...
- Mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion le projet d'accueil de la ville de COGNAC
- Les membres du Conseil de quartier sont invités à donner leur avis sur l'installation de 2 appuis vélos sous le porche Jules FERRY :
 - l'implantation est proposée devant la bordure de galets (en milieu du porche) s'il n'y a pas de problème d'accès pour les véhicules de pompiers
 - la demande est faite par le Conseil de Quartier d'installer 2 appuis vélos complémentaires au niveau de la place du CANTON → rue Aristide Briand devant le mur entre les magasins « Cache-cache » et « Collector »
- 1 plaque de béton cassée dans le trottoir à l'angle de la rue St-pierre & A. Simard est signalée
- Des tuiles tombent sur le trottoir au droit du bâti de l'expert automobile situé boulevard M. Leclerc
- 1 plaque en fonte est instable sur le trottoir face au n° 31 rue H. Coquillaud
- Des plaques de soupiraux intégrées dans les trottoirs sont en mauvais état, un observatoire est-il prévu par les services à cet effet?
- 1 gros trou se trouve en milieu de la rue du prieuré près de la rue Chalais
- lorsque des véhicules stationnent sur l'emplacement réservé rue H. Fichon près de la BNP cela gêne le passage des véhicules car la rue est très étroite à la sortie du virage
- les 2 passages piétons de la rue H. Fichon (entre la place François 1er et la rue C. Godart) sont effacés

- les débris déposés par les locataires de Logélia rue du Prieuré et qui entraînent des dépôts sauvages perdurent, où en est la Ville sur ce problème?

Réponses aux questions de vie quotidienne de la précédente réunion :

- Climatisation cabinet Coates : constat en cours par les ST
- Pavés descellés rues des Brousses et de l'Isle d'or : en cours
- Passage piéton effacé rue E. Mousnier (laboratoire d'analyses) : sera réalisé de nuit entre mai et septembre 2011
- Tracé du parking derrière l'Olympia ne correspond plus au sens de circulation : demande faite aux ST
- Horaires d'ouverture des toilettes publiques sous les Halles : 8h-18h confirmé par les ST.
- Place du CANTON : la poubelle sera remise là où elle se trouvait avant les travaux à l'angle de rue en face de la crêperie de l'Olympia (magasin SIKA).
- Les bornes mises en place rue Chalais pour empêcher le stationnement donnent toute satisfaction

Fin de la réunion : 21h45 et partage des repas « tirés du sac ».

Prochain CONSEIL de QUARTIER
Mercredi 22 juin 2011 à 19 heures à la Salamandre (**Salle Claude de France**)